

# N ap #MachePouLavi

(509) 3795-6597 / 3782-2897 / 3701-5654/3446-2824

Marche du 14 février 2021 ( Port-au-Prince, Haïti)

*La démocratie est en danger !!!*

## Message à l'Organisation des États Américains (OEA) et au Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH)

Madame Helen Meagher LA LIME  
Représentante du Secrétaire Général des Nations Unies en Haïti  
En ses Bureaux. -

La situation qui prévaut en Haïti est révoltante. La population dont les droits sont systématiquement violés est aujourd'hui en proie à une offensive dictatoriale et à la pauvreté extrême en constante augmentation : les institutions vassalisées ; l'arsenal juridique démantelé et remplacé pas des décrets et arrêtés ; les citoyens-nes des quartiers défavorisés pris en otage par des groupes armés à la solde du pouvoir en place, et systématiquement massacrés ; un Conseil Électoral Provisoire (CEP), institué manu militari et en violation flagrante de la Constitution, mandaté de changer cette dernière ; un juge de la Cour de Cassation arrêté, déshumanisé et jeté en prison, d'autres révoqués puis remplacés ; des citoyens-nes dépossédés de leur terre ; des citoyens-nes kidnappés à longueur de journée et contraints de verser de fortes sommes d'argents pour être libérés ; des filles et des femmes violées ; des milices et gangs installés sur le territoire ; des manifestations sévèrement réprimées ; des journalistes violemment agressés dans l'exercice de leur profession ; un président dont le mandat a pris fin le 7 février 2021 et qui tente à se maintenir de force au pouvoir.

Il est inconcevable que la coopération internationale, notamment l'OEA et le BINUH continuent de soutenir ce régime prédateur des droits humains et des libertés fondamentales. La population n'en peut plus.

Les citoyens-nes investissent continuellement les rues pour : **1.** exiger le respect de la Constitution ; **2.** dénoncer les atteintes aux principes démocratiques et l'offensive dictatoriale de Monsieur Jovenel Moïse ; **3.** demander à la coopération internationale de se désolidariser de cet apprenti dictateur dont le mandat constitutionnel est arrivé à terme le 7 février 2021.

*Oui à la Démocratie, Non à la Dictature !!!*



*J. Deljape 15/02/21*  
*ilham*  
**N ap #MachePouLavi**

# N ap #MachePouLavi

(509) 3795-6597 / 3782-2897 / 3701-5654/3446-2824



Marche du 14 février 2021 ( Port-au-Prince, Haïti)

*La démocratie est en danger !!!*

## Message à l'Organisation des États Américains (OEA) et au Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH)

Monsieur Cristobal DUPOUY  
Représentant spécial de l'OEA en Haïti  
En ses Bureaux. -

La situation qui prévaut en Haïti est révoltante. La population dont les droits sont systématiquement violés est aujourd'hui en proie à une offensive dictatoriale et à la pauvreté extrême en constante augmentation : les institutions vassalisées ; l'arsenal juridique démantelé et remplacé pas des décrets et arrêtés ; les citoyens-nes des quartiers défavorisés pris en otage par des groupes armés à la solde du pouvoir en place, et systématiquement massacrés ; un Conseil Électoral Provisoire (CEP), institué manu militari et en violation flagrante de la Constitution, mandaté de changer cette dernière ; un juge de la Cour de Cassation arrêté, déshumanisé et jeté en prison, d'autres révoqués puis remplacés ; des citoyens-nes dépossédés de leur terre ; des citoyens-nes kidnappés à longueur de journée et contraints de verser de fortes sommes d'argents pour être libérés ; des filles et des femmes violées ; des milices et gangs installés sur le territoire ; des manifestations sévèrement réprimées ; des journalistes violemment agressés dans l'exercice de leur profession ; un président dont le mandat a pris fin le 7 février 2021 et qui tente à se maintenir de force au pouvoir.

Il est inconcevable que la coopération internationale, notamment l'OEA et le BINUH continuent de soutenir ce régime prédateur des droits humains et des libertés fondamentales. La population n'en peut plus.

Les citoyens-nes investissent continuellement les rues pour : **1.** exiger le respect de la Constitution ; **2.** dénoncer les atteintes aux principes démocratiques et l'offensive dictatoriale de Monsieur Jovenel Moïse ; **3.** demander à la coopération internationale de se désolidariser de cet apprenti dictateur dont le mandat constitutionnel est arrivé à terme le 7 février 2021.

*Oui à la Démocratie, Non à la Dictature !!!*

**N ap #MarchePouLavi**

Port-au-Prince, le 11 Février 2021

Reçu le 11 Février 2021  
Au secrétariat de la SDPA  
à: 11:08 AM

Monsieur Paul Ménard JEAN-LOUIS  
Commissaire divisionnaire  
Directeur Départemental Ouest (DDO)  
En ses bureaux. -

**Objet : Notification de la marche pacifique du dimanche 14 Février 2021**



*Monsieur le Directeur départemental,*

Plusieurs organisations de droits humains et de la société civile, ainsi que des personnalités, ont l'avantage de vous notifier, selon le vœu de l'article 31.2 de la Constitution haïtienne, l'organisation d'une marche pacifique, le **dimanche 14 février, entre 11h et 15h00**.

Cette activité démarrera de la *Place de la Constitution (point de rassemblement 1)*, et du carrefour de l'Aéroport (**point de rassemblement 2**). Elle suivra le parcours ci-dessous :

1. Rue Capois
2. Avenue John Brown
3. Avenue Martin Luther King (Nazon)
4. Carrefour de l'Aéroport
5. Delmas
6. Delmas 60
7. Bourdon (Pétion-Ville / Panaméricaine)
8. Rue Clervaux
9. Rue Darguin
10. Rue Rebecca
11. Rue Lambert
12. Juvenat (Message à BINUH)
13. Place Canapé-Vert (fin)

Salutations distinguées.

Gédéon JEAN, Avocat  
003-928-399-1

Edouard PAULTRE  
003-066-207-4

**Contacts: (509) 37 95 65 97/37 82 28 97**